

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

**GROUPE DES SAGES
QUATRIEME REUNION
28-29 NOVEMBRE 2008
Nairobi, Kenya**

POW/PR(IV)

DECLARATION SUR LA SITUATION EN SOMALIE

DECLARATION SUR LA SITUATION EN SOMALIE

1. Lors de sa 4^{ème} réunion tenue à Nairobi les 28 et 29 novembre 2008, le Groupe des Sages de l'Union africaine (UA) a examiné de façon approfondie la situation en Somalie. Le Groupe a suivi des communications sur la situation dans ce pays, et a eu des consultations avec des parties prenantes somaliennes, en particulier le Premier Ministre du Gouvernement fédéral de transition (TFG), Nur Hussein 'Adde', et le Président du Comité central de l'Alliance pour la re-libération de la Somalie (ARS), l'Honorable Sharif Hassan Sheik Aden.

2. Les dirigeants somaliens ont informé les membres du Groupe de la situation qui prévaut dans leur pays et des efforts qu'ils déploient pour mettre un terme définitif au conflit et à la violence qui déchirent leur pays depuis près de deux décennies maintenant. Ils ont exprimé leur appréciation de l'appui qu'apporte l'UA, en particulier à travers le déploiement de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM). Dans le même temps, ils ont lancé un appel pressant à la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité des Nations unies, pour qu'elle prenne les mesures nécessaires en vue d'éviter un vide sécuritaire, étant donné qu'un tel vide compromettra les efforts déployés à ce jour et remettra en cause les progrès enregistrés dans le processus de paix et de réconciliation, au prix d'efforts laborieux.

3. Pour sa part, le Groupe, tout en notant les mesures prises par les parties somaliennes depuis la signature, le 19 août 2008, de l'Accord de Djibouti, y compris l'Accord du 26 octobre 2008 sur les modalités de mise en œuvre de la cessation des hostilités entre le TFG et l'ARS et les décisions adoptées, le 25 novembre 2008, par le Comité de haut niveau prévu par l'Accord de Djibouti, a exprimé sa profonde préoccupation face à la violence ambiante sur le terrain et aux souffrances infligées à la population civile en Somalie. Le Groupe a également exprimé sa préoccupation face à l'accroissement des actes de piraterie au large des côtes de la Somalie, lesquels ne sont en vérité que le prolongement de l'insécurité et de l'instabilité qui prévalent dans le pays, ainsi que de l'absence de structures étatiques fonctionnelles.

4. Dans ce contexte, et à un moment où les souffrances du peuple somalien ont atteint un niveau sans précédent, le Groupe est fermement convaincu que les dirigeants somaliens doivent impérativement transcender les luttes politiques et les divisions intestines qui consomment présentement leur énergie. Le Groupe a lancé un appel aux parties somaliennes qui ne l'ont pas encore fait pour qu'elles se joignent au processus de paix et de réconciliation et fassent preuve de l'esprit de compréhension et de tolérance si nécessaire pour mettre un terme aux souffrances de leur peuple et ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de leur pays.

5. Le Groupe s'est réjoui de la détermination renouvelée des pays de l'IGAD, en coopération avec l'UA et les Nations unies, à prendre les mesures requises pour faire effectivement face à la situation. A cet égard, le Groupe a exprimé son appui aux communiqués publiés par la Conférence des chefs d'Etat et de

Gouvernement et le Conseil des Ministres de l'IGAD, lors de leurs réunions tenues à Nairobi et Addis Abéba, respectivement le 29 octobre et le 18 novembre 2008.

6. Le Groupe a été informé de la décision du Gouvernement éthiopien de retirer ses forces de la Somalie, et ce dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Djibouti du 19 août 2008. Le Groupe a pris note de cette décision, et a exprimé son appréciation de la contribution de l'Ethiopie au processus de paix et de réconciliation en Somalie.

7. Dans ce contexte, et afin d'éviter un vide sécuritaire qui compliquerait davantage la situation sur le terrain et compromettrait gravement les efforts visant à promouvoir une paix et une réconciliation durables, le Groupe a instamment demandé au Conseil de sécurité des Nations unies d'assumer pleinement ses responsabilités, en particulier en autorisant sans autre délai la mise en place d'une force internationale de stabilisation, qui prendrait appui sur une AMISOM renforcée et s'emploierait à faire avancer la cause de la paix, de la sécurité et de la réconciliation en Somalie, ainsi qu'à faciliter le déploiement rapide d'une opération de maintien de la paix des Nations unies qui prendrait la relève de l'AMISOM et appuierait la stabilisation et la reconstruction à long terme de la Somalie.

8. Dans le même temps, le Groupe a noté avec préoccupation que, près de deux ans après l'adoption par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de la décision autorisant le déploiement de l'AMISOM, la Mission n'a toujours pas atteint son effectif autorisé. Le Groupe en a appelé aux Etats membres de l'UA pour qu'ils assument entièrement la responsabilité qui leur incombe, dans l'esprit de solidarité africaine, en particulier en fournissant d'urgence des troupes. Le Groupe a également lancé un appel aux partenaires de l'UA pour qu'ils apportent l'appui financier et logistique dont a si besoin l'AMISOM.

9. Le Groupe a lancé un appel à la communauté internationale dans son ensemble pour qu'elle prenne conscience de la nécessité et s'engage résolument en faveur d'une solution globale et durable au conflit en Somalie, dont la persistance et l'aggravation constituent une sérieuse entrave aux efforts que déploie l'Afrique pour promouvoir la paix, la stabilité et l'intégration, ainsi qu'une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. A cet égard, le Groupe a noté qu'il y a aujourd'hui dans le monde très peu de pays où la nécessité de traduire dans les faits le principe de la responsabilité de protéger, dont l'avènement a été vivement salué, se pose avec autant d'acuité qu'en Somalie.

Nairobi, le 29 novembre 2008